



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*La Secrétaire d'Etat
chargée de la jeunesse et de l'engagement*

Paris, le 16 mars 2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années, le réseau des structures labellisées Information Jeunesse est un acteur majeur dans le déploiement des politiques publiques de jeunesse menées par l'Etat et les collectivités territoriales, politiques qui visent à accompagner les jeunes dans leur autonomisation progressive et l'accès à leurs droits.

Le caractère inconditionnel et global de l'information délivrée aux jeunes et l'accompagnement individuel constituent les grandes forces du réseau Information Jeunesse (IJ) labellisé par l'Etat. Celui-ci s'illustre par la capacité d'adaptation de ses professionnels pour renouveler leurs pratiques et outils afin de répondre au mieux aux évolutions des besoins des jeunes.

La crise sanitaire que notre pays a traversé depuis deux ans a entraîné une nette augmentation du nombre de jeunes qui souhaitent être accompagnés, et le réseau IJ a su parfaitement se mobiliser pour y répondre. Le réseau a trouvé des solutions innovantes pour y faire face et maintenir son activité en dépit des confinements successifs et des contraintes associées. Je souhaite remercier très sincèrement l'ensemble des professionnels du réseau IJ pour leur action et leur dévouement au service des jeunes dans ce contexte difficile.

Dans ce cadre, j'ai souhaité lancer des travaux pour réfléchir au renforcement de l'offre du réseau IJ vis-à-vis des jeunes et de ses partenaires, au regard des évolutions qu'il a connues ces dernières années. Point de départ de la réflexion : une grande enquête en plusieurs volets conduite à la fin de l'année 2020 avec l'appui d'un cabinet d'experts (KPAM), du CIDJ et d'Info jeunes France. Il s'agissait de la première enquête de ce type. Tous les CRIJ et la moitié des SIJ labellisées y ont participé, ainsi que les services déconcentrés de l'Etat chargés de la jeunesse. L'association Info Jeunes France a été un relais efficace et, à cette occasion, elle a démontré sa capacité à mobiliser le réseau. Je l'en remercie.

Les résultats de cette enquête ont permis de valider l'ensemble des principes et des actions menées par le réseau IJ. Ils ont aussi révélé des enjeux de progression et des ajustements envisageables sur certains sujets et, notamment, sur la couverture territoriale du réseau, sa capacité à « aller vers » tous les jeunes ainsi que la visibilité de son action vis-à-vis des jeunes et de ses partenaires.

Pour répondre à ces enjeux, après un temps de construction intégrant l'ensemble des acteurs, une stratégie a été proposée au printemps 2021, qui témoigne de ma volonté de poursuivre la coopération avec le réseau IJ dans un contexte renouvelé et de renforcer sa visibilité à travers son implication dans l'ensemble des dispositifs de politique de jeunesse menés par l'Etat, notamment le déploiement de la politique de mentorat, de la Boussole des jeunes, du service civique et du service national universel.

Cette connexion renforcée de l'action du réseau IJ avec les politiques publiques de jeunesse correspond à une attente forte des acteurs du réseau. Je veux, à ce titre, saluer l'engagement d'Infos Jeunes France qui a ainsi été, au nom du réseau dans son ensemble, lauréat du deuxième appel à projets de 1 Jeune 1 Mentor en 2021.

Dans ce même cadre stratégique, une clarification des champs de compétences et de responsabilités est effectuée entre Infos Jeunes France et le CIDJ. Cela permettra d'accroître la performance de l'animation du réseau IJ par ces deux structures et fluidifiera les relations avec les services de l'Etat.

Un nombre important de transformations continuera d'être déployé en 2022 par le réseau IJ, avec le soutien de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Concrètement, j'ai notamment souhaité que soit lancée une expérimentation dans deux régions (Pays-de-la-Loire et Hauts-de-France) portant sur le déploiement de « points relais Info Jeunes » et de missions de service civique « ambassadeurs de l'Information Jeunesse ».

Sachant compter sur votre mobilisation, je vous remercie pour le travail de grande qualité effectué par les équipes du réseau IJ et je salue l'investissement d'ores et déjà réalisé et à venir en faveur de la mise en œuvre de cette stratégie.

Ce courrier et mes remerciements sincères s'adressent à vous, Présidentes et Présidents de CRIJ, et à vos équipes, mais également tout naturellement aux structures infrarégionales Information jeunesse avec lesquelles vous collaborez quotidiennement et auxquelles je vous remercie de faire suivre ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Sarah EL HAÏRY